

COMMUNE DE CANNES

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES RELATIFS AUX INONDATIONS

PORTER À CONNAISSANCE

Le sous-préfet de Nice-montagne
SPNM-4488

Yann TOUBHANS
Janvier 2020

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018
ENQUÊTE DU :
APPROBATION DU PPR :

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
ET DE LA MER



Légende

- Administratif**
 - Limite communale
- Enjeux ponctuels**
 - 🏠 Etablissement administratif utile à la gestion de crise
 - 👮 Gendarmerie/commissariat
 - 🏕 Camping
 - 🎓 Etablissement d'enseignement
 - 🏢 Bâtiments administratifs ou communaux
 - 🏥 Etablissement hospitalier ou médicalisé
 - ⚠ Site sensible
 - 🏨 Etablissement hôtelier
 - 🏛 Etablissement recevant du public
 - ✈ Aéroport
 - 💧 Installation d'eau potable
 - ♻ STEP
 - 📡 Poste de relavage
 - 🏛 Patrimoine culturel
 - 🏛 Etablissement pouvant accueillir du public
- Occupation du sol**
 - 🏠 Centre urbain (CU)
 - 🏡 Autres zones urbanisées (AZU)
 - 🌿 Zones peu ou pas urbanisées (ZPPU)

